

INCARNER ET RENFORCER
LES VALEURS DE NOTRE
IDENTITÉ CHARISMATIQUE

LA RATIO FORMATIONIS ORDINIS

ROME, LE 8 DÉCEMBRE 2019

SOLENNITÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE
LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, PATRONNE DE L'ORDRE

Prot. N° 01066/19

**CHERS FRÈRES,
QUE LE SEIGNEUR VOUS
DONNE SA PAIX !**

Je suis heureux de pouvoir accompagner
la publication de la *Ratio Formationis* avec
une lettre.

1. Il y a deux passages de l'Évangile qui, placés l'un à côté de l'autre, nous expliquent parfaitement en quoi consiste l'incarnation : Jn 1,14 et Mt 25,31-36. Il s'agit d'une sorte de diptyque, dont les deux tables s'éclairent. Dans le prologue du quatrième évangile, il est dit que le Logos

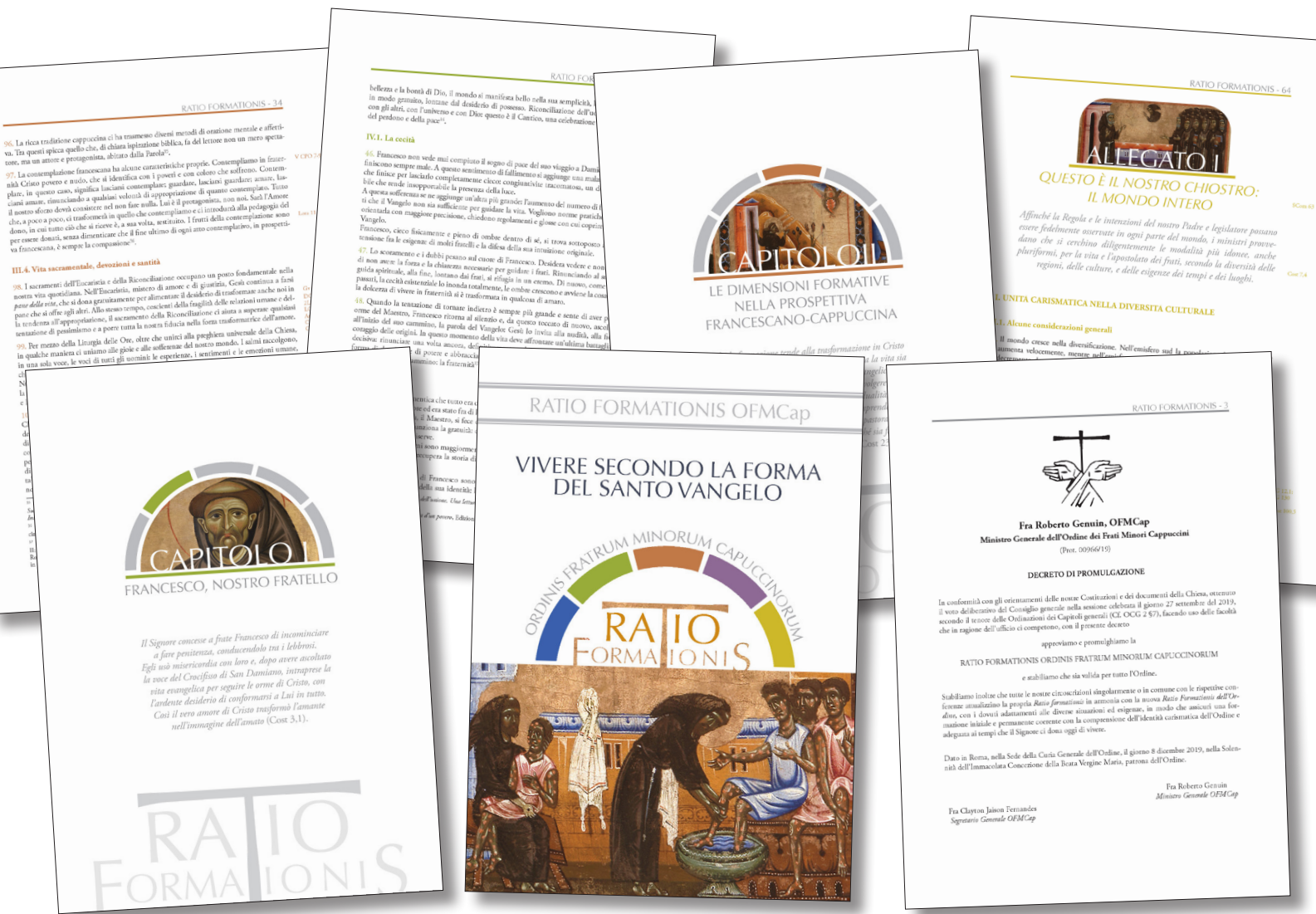
s'est fait chair et a mis sa tente parmi nous¹. Et Matthieu, dans une scène devant laquelle il est impossible de ne pas se sentir interpellé, indique clairement quel type de chair est celle que le Logos a choisie : c'est celle de celui qui a faim, de celui qui a soif, du migrant, de celui qui est nu, du malade, du prisonnier². D'après ce que l'Esprit nous révèle à travers les deux textes, en cela consiste, la réponse humaine à l'incarnation : le soin de la partie la plus faible de l'humanité.

¹ « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité ».

² « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges, alors il prendra place sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les gens les uns des autres, tout comme le berger sépare les brebis des boucs. Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux de droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir" ».



2. Comme le Christ, *parole incarnée du Père*, est présent dans les êtres humains concrets que nous trouvons dans notre vie, il nous appartient ainsi d'incarner, dans la vie de tous les jours, les valeurs que nous partageons et qui caractérisent notre identité charismatique de frères mineurs. Ce qui est partagé et accepté par tous doit trouver différentes expressions concrètes, en raison des différentes situations et cultures dans lesquelles nous sommes insérés. Notre défi est d'être des témoins fidèles de l'évangile de notre Seigneur Jésus-Christ dans différents contextes culturels.
3. Nous rendons grâce à Dieu car, comme je l'ai annoncé dans la lettre du début du sexennat en cours, le texte officiel de la Ratio est prêt et peut être publié. Nous devons considérer tout cela comme une grâce. Par conséquent, à notre tour, selon les principes de la spiritualité franciscaine, nous devons la restituer, c'est-à-dire la remettre aux autres sans rien réserver pour nous-mêmes. Notre disponibilité personnelle est appelée à continuer de construire notre identité fraternelle là où nous sommes. En pensant à la façon dont saint François décrit le vrai frère mineur (SP 85), je me souviens du visage de tant de frères qui vivent encore aujourd'hui notre unique identité dans les endroits les plus divers du monde : la joie et l'accueil des frères africains ; la sensibilité à la méditation et la délicatesse des frères d'Asie ; l'attention à la justice et à la défense de la dignité des plus pauvres, des frères d'Amérique ; la solidarité, l'amour de la liberté et le respect de chaque individu, des frères d'Europe. Nous sommes tous responsables, avec l'aide du Saint-Esprit, de continuer à façonner le beau visage de notre Ordre.
4. La *Ratio Formationis* a parcouru un long chemin dans l'écoute, la réflexion et le discernement. *L'Instrumentum laboris* a été présenté, discuté et voté par le chapitre général, qui a proposé quelques changements et améliorations. Celles-ci ont été étudiés et complétés par une commission créée *ad hoc*. Durant la session ordinaire du conseil général, en septembre dernier, et après une lecture attentive du texte final, le texte a été officiellement approuvé, avec l'accord de l'ensemble du Conseil général, par un décret de promulgation du 8 décembre 2019, solennité de l'Immaculée Conception.
5. Avec la promulgation, on termine la *phase d'élaboration* et l'intense et fructueux travail de réflexion, qui a requis l'attention de l'Ordre au cours des six dernières années, et on commence une nouvelle *phase d'application* et de mise en œuvre. Pour cette phase, il est nécessaire de bien connaître le texte, de caractère charismatique marqué, et d'apprendre à saisir et à apprécier son contenu. Notre *Proprium* y est présenté avec créativité et doit servir à l'ensemble de l'Ordre comme un outil valable pour continuer à réfléchir et à prendre conscience de notre identité. De cette façon, la *Ratio* constitue un cadre de référence commun, qui garantit la transmission des valeurs qui nous caractérisent en tant que frères capucins. En même temps, elle favorise la créativité et la flexibilité lorsqu'il s'agit de les incarner dans différents contextes culturels, en valorisant tout ce qui est bon et en mettant en évidence les aspects qui doivent encore être renforcés, voire corrigés. Je suis convaincu que connaître et vivre les valeurs charismatiques de notre Ordre, de manière plus cohérente, nous aidera à surmonter beaucoup de problèmes qui nous préoccupent maintenant.
6. Le Conseil général actuel est en profonde harmonie avec tous les thèmes présentés dans la *Ratio* et les partage. Ce sont les conseillers généraux les premiers responsables de la tâche d'encourager et d'accompagner l'incarnation du contenu de la *Ratio* dans leurs respectives régions géographiques. Maintenant, conformément à ce qui est dit dans l'annexe I, au n. 34, il faut prévoir l'élaboration d'un protocole qui guide efficacement la mise en œuvre / l'application de la *Ratio*. Tout d'abord, il faudrait former les frères chargés



d'accompagner la mise en œuvre au niveau de conférence et de circonscription, puis *évaluer* l'impact du document à moyen et long terme. Il appartient au secrétariat général de la formation d'encourager et de coordonner ce processus.

7. Le secrétariat général pour la formation est assisté par le *conseil international de la formation* (CIF), qui s'est déjà réuni du 18 au 24 novembre, dans le but de mieux connaître le texte et d'identifier des stratégies et des méthodologies actives, qui mettraient le texte officiel en contact avec tous les frères de l'Ordre. Il est clair que dans ce processus, le conseil international pour la formation a vraiment un rôle central. En communion avec le conseiller général, au sein de sa propre conférence, chaque membre du CIF devra être

une référence pour les supérieurs majeurs et pour les formateurs en matière de formation. Alors, pour que les conseillers de la formation puissent faire leur mission efficacement, il sera nécessaire que les ministres et les custodes connaissent et soutiennent leur travail, visant à encourager, accompagner et évaluer les programmes de formation à la lumière de la nouvelle *Ratio*. Les membres du CIF sont également responsables d'activer et de maintenir des contacts constants entre la conférence et le secrétariat général.

8. Nos constitutions, au numéro 25.8, soulignent l'importance et la nécessité pour chaque circonscription ou groupe de circonscriptions d'avoir un secrétariat pour la formation. Je demande aux supérieurs majeurs de vérifier l'existence de cet organisme dans leurs

circonscriptions et de le soutenir pour le bien de la formation. Les secrétaires de la formation dans chaque province ou custodie ont pour tâche d'encourager les gardiens des fraternités locales et, de manière particulière, les responsables des maisons de formation.

9. Un temps d'opportunité s'ouvre maintenant pour relire tous les projets de formation et les adapter aux nouvelles exigences du monde d'aujourd'hui selon les principes de la *Ratio Formationis*. Tout cela suppose un travail de sensibilisation et il sera nécessaire d'identifier les urgences et les priorités de la formation de chacune des zones géographiques de l'Ordre. Nous pouvons ainsi profiter de l'occasion pour vérifier les valeurs que nous professons et la façon dont nous les transmettons : comment fonctionne la formation dans nos circonscriptions ? Comment se déroule notre processus de croissance humaine et spirituelle ? Qu'est-ce-que nous devons maintenir ou changer dans nos structures et dans nos modèles de formation ?
10. Parmi toutes les questions d'actualité, une est particulièrement importante : la configuration des fraternités de formation, qui doivent avoir un nombre suffisant de frères et de formateurs et avec une formation convenable. Bien qu'il y ait quelques difficultés dans les relations, l'expérience des fraternités formatrices interprovinciales donne de bons résultats et les formateurs et les candidats les évaluent positivement. Sans ces structures formatrices, l'accompagnement personnalisé et le discernement fraternel ne sont pas possibles.
11. Les temps d'adaptation des structures et des projets de formation aux principes et à l'esprit de la *Ratio* sont nécessairement flexibles, car les rythmes ne sont pas les mêmes dans tout l'Ordre ni tous les requis peuvent être mis en mouvement avec la même intensité. En tout cas, il convient de préparer un calendrier qui soit périodiquement révisé et dans lequel les objectifs, les priorités et la planification des

actions à mener soient indiqués.

12. Je tiens à insister, une fois de plus, sur l'importance de la Mission. Je voudrais que nos projets de formation aient une empreinte missionnaire plus claire, aidant nos jeunes à garder vivant le désir d'aller, de sortir vers les périphéries, d'être toujours ouverts et disponibles pour la mission, de travailler généreusement pour construire la paix, la justice, la solidarité et le soin de notre maison commune. Tout cela me semble un moyen optimal de garder vivante notre identité charismatique aujourd'hui.
13. Je mets sous la protection de Marie immaculée, patronne de l'Ordre, toutes les initiatives et œuvres qui seront réalisées pour incarner notre *Ratio Formationis*. Que la Mère du Verbe incarné, en ce temps de l'Avent, remplisse nos vies d'espérance et d'authenticité.

FRATERNELLEMENT,



FRÈRE ROBERTO GENUIN
MINISTRE GÉNÉRAL OFMCAp

ROME, LE 8 DÉCEMBRE 2019
SOLENNITÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE
LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE,
PATRONNE DE L'ORDRE